

St Denis lès Bourg

L'édito

> Aménagements urbains et routiers

Vous trouverez dans ce numéro, en page 3, un point d'étape concernant le dossier centre-village - Virole qui évolue dans le cadre d'une philosophie d'aménagement durable cohérente sur l'ensemble du secteur. C'est un axe fort mais ce n'est pas le seul. La qualité de vie des futurs habitants est aussi une priorité et s'appuie sur les conclusions de l'approche environnementale d'urbanisme. Enfin, une attention toute particulière sera apportée aux aménagements de voirie pour donner des possibilités alternatives de déplacements en toute sécurité aux piétons, aux deux-roues et aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux transports collectifs. Les aménagements envisagés auront pour finalité de réduire les vitesses excessives et de décourager les circulations de transit.

Ainsi, le tronçon de la rue des Écoles allant de l'esplanade de la Liberté à la place de la Mairie sera réorganisé à l'issue du chantier de construction de la nouvelle école, ainsi que le carrefour place de la Mairie - chemin du Bourg - rue Val de Richagnon. D'autres quartiers font l'objet de projets à plus ou moins long terme selon la nature des travaux à réaliser.

L'avenue de Trévoux en est un exemple. Après de multiples rebondissements et des compléments d'études complexes, le dossier évolue encore pour plus de sécurité dans un esprit de lien entre les quartiers qui le bordent de part et d'autre.

Les chemins des Cadalles et des Lazaristes desservent maintenant des quartiers qui se sont très fortement urbanisés. Une attention toute particulière doit être apportée aux déplacements des piétons et des cyclistes. Cependant, au préalable, des travaux en sous-sol doivent être réalisés.

En juillet, le chemin des Cadalles sera en chantier pour rénover les réseaux d'eau potable et pour enfouir les réseaux secs (électricité, téléphone). En 2010 également, les études débiteront pour équiper le chemin des Lazaristes d'un réseau séparatif entre eaux usées et eaux pluviales.

La rue du Petit Montholon a été bien malmenée par les travaux de reprise des canalisations d'eau potable. Avant d'engager sa rénovation, les deux communes riveraines doivent réaliser l'étude puis la mise en place d'un réseau séparatif eaux usées et eaux pluviales.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant des avancées de ces projets importants pour notre commune et la sécurité de ses habitants. ●

Le maire
Jacques Nallet

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

S O M M A I R E

- > **Conseil municipal**
Effectifs de personnel
PédibusPAGE 2
- > **Cadre de vie**
Centre-village et quartier de la Virole
Transport à la demande Pass'Tel
Questions d'environnementPAGE 3
- > **Vie locale**
Projet éducatif local
Fête des écoles et action motricité
Bienvenue aux jeunes RoumainsPAGE 4

> p. 2



> p. 3



> p. 4



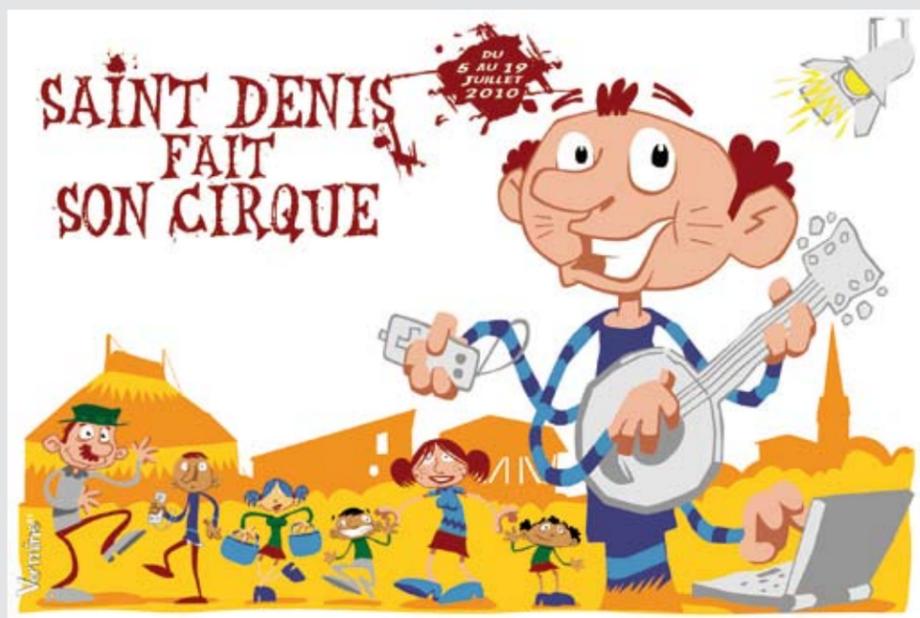
Animation Tous aux fêtes d'été !

Les Sandeniens se mobilisent pour offrir à tous, petits et grands, spectacles, fêtes et jeux en juillet-août.

Cet été, Saint-Denis-lès-Bourg fait à nouveau son cirque. Swing, jazz et jongleries ou café-théâtre, jeux et marché bio : habitants et associations créent à nouveau le spectacle pour tout public ! « Sur le même principe qu'en 2008, le centre de loisirs et le pôle socioculturel se partagent les journées. Et tous les soirs, il se passe quelque chose ! » témoigne Olivier Molé, directeur du pôle socioculturel installé dans ses nouveaux locaux depuis le 3 mai. Dès lundi 5 juillet, la Batucada et l'orchestre latino d'Accords Musique ouvrent le bal des soirées gratuites du festival. Sous le chapiteau installé au centre du village, le programme s'enrichit de touches artistiques professionnelles. Jeudi 8 juillet, le tableau musical « Le Jardinier et la chenille » de la compagnie Sueño en la fabrica, coproduit par Artphonème, éblouit petits et grands. Avec le centre de loisirs ouvert en juillet-août, les enfants s'initient aux arts du cirque ou des ombres chinoises pour offrir une représentation à leurs parents vendredi 9 et 16 juillet, vers 17 heures.

> Temps forts du festival

Le marché bio dimanche 11 juillet, de 8 à 13 h, et le tournoi de Wii le mardi 13, à 20h30, illustrent également des temps forts du festival. Samedi 17, au tour de la vogue de s'installer pendant trois jours pour la traditionnelle fête patronale, préparée par le comité des fêtes. Le festival ferme ses portes lundi 19 juillet, par une soirée en cinémascope avec la projection de « L'âge de glace 3 », organisée par la MJC de Bourg-en-Bresse dans le cadre des séances gratuites « Passeurs d'images ». Dimanche 1^{er} août, Sandeniens et Sandeniennes reprennent le flambeau avec le non moins traditionnel vide-greniers, sous la houlette du comité du fleurissement. Et jusqu'au 2 septembre, enfants et préadolescents bénéficient de multiples



Le festival se déroule du 5 au 19 juillet.

activités et sorties.

Quant à la médiathèque, installée depuis le 11 mai sur 265 m² au rez-de-chaussée du pôle socioculturel, elle enregistre début juin déjà plus de 80 nouveaux adhérents. Ses 14000 documents (livres, BD, CD-Rom, DVD...) sont à découvrir toute l'année (en juillet-août, permanence le mercredi, 10-12 h et 14-18 h, et le vendredi 16 h 30 -18h30).

> Un automne multi-facettes

Plusieurs manifestations augurent un automne tout aussi culturel. Le Théâtre de Bourg-en-Bresse s'invite à la salle des fêtes dimanche 29 septembre. À l'affiche : « C'est la faute à Rabelais », une pièce musicale d'Eugène Durif. « Notre objectif est de faire venir la culture de l'extérieur et permettre aux Sandeniens d'accé-

der à d'autres créations que celles que nous produisons », indique Jean-Jacques Carrère, conseiller municipal, délégué à la culture.

La soirée tout public sur le thème du roman policier, concoctée par l'association Pol'arts, sous l'impulsion de la commission municipale de la Culture, aura lieu samedi 16 octobre. Pour préparer cette cinquième édition, la mairie propose trois ateliers : lecture, arts plastiques et cuisine. Autant d'occasions de se détendre et d'exercer sa créativité.

Du 21 au 24 octobre, lors de la Fête de la science, la bibliothèque offrira des lectures scientifiques.

Toute l'année, la Ferme est mise à la disposition des habitants et associations pour organiser expositions ou expérimentations à imaginer. ●

> Les passeports jeunes

Pendant les grandes vacances, les jeunes de 4 à 14 ans ont l'embarras du choix avec le centre de loisirs. Après l'initiation aux arts et techniques du cirque du 5 au 9 juillet, les clowns et acrobates en herbe se voient proposer de monter le spectacle « De l'ombre à la lumière ». Pour les soutenir, le groupe Les Pourkoapas crée des instruments de musique à partir d'objets recyclés. Suit chaque semaine un thème et, selon l'âge et les envies des enfants, différents passeports pour construire, découvrir et s'amuser. Quant aux camps d'été, 2010 relève le défi avec un séjour à Paris, de l'équitation et des activités nautiques !

Centre de loisirs Pyramide
120 rue des Écoles, tél. 04 74 24 22 71
<http://pyramide.lesfrancas.net>



L'équipe d'animation du centre de loisirs Sataplu accueille les enfants en juillet et août.

Notre dernier article évoquait l'absence d'accueil des enfants à l'école lors de la grève du 23 mars.

Nous sommes intervenus au conseil municipal à ce sujet et, suite à notre réclamation, un accueil a été organisé le 27 mai et les enfants ont été pris en charge. Les familles concernées ont apprécié la reprise de ce service.

Le pôle socioculturel a ouvert le 3 mai et chacun a pu venir le visiter. Nous espérons qu'il apportera aux habitants le service qu'ils attendent et nous remercions tous ceux qui s'impliquent dans ce projet. Nous regrettons les dysfonctionnements déjà constatés (infiltrations d'eau par la verrière, température élevée), types de problèmes déjà rencontrés à la crèche et toujours d'actualité.

Nous espérons ne pas retrouver les mêmes défauts sur le bâtiment de la nouvelle école...

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Annie Réty, tél. 0663427690
Bruno Marvie, tél. 0474214318
Véronique Herbreteau, tél. 0474216011



Le 26 mai, le conseil municipal d'enfants a visité le pôle socioculturel.

Échos du conseil

• **Social** : une étude de l'analyse des besoins sociaux (ABS) sera lancée avec les communes de Péronnas et Viriat. Menée par un cabinet externe, elle sera cofinancée par l'État, le Conseil général, la Communauté d'agglomération, la CAF et les communes, dont Saint-Denis à hauteur de 3 850 €.

• **Affaires culturelles** : une subvention de 1500 € sera versée à l'ACS (Association culturelle et sportive) pour l'achat d'une console numérique de sonorisation d'une valeur de 2759 €. Le conseil a accepté la proposition du théâtre de Bourg-en-Bresse

de monter avec l'ACS le spectacle « C'est la faute à Rabelais », programmé le 29 septembre 2010. La commune mettra à disposition la salle des fêtes et versera une participation de 1 500 €.

• **Environnement** : la commune répondra à un nouvel appel à projets de plantation de haies bocagères, aux objectifs plus axés sur la protection : eaux, érosion, berges, biodiversité.

La convention avec le GAEC de Barvey pour la « jachère floristique », avenue de Bresse, est reconduite pour 2010, avec une participation communale de 230 €.

Dans le cadre de l'action engagée avec les services municipaux sur l'écoresponsabilité dans l'utilisation des produits d'entretien et les fournitures, le conseil a validé le projet de charte d'agent écoresponsable.

• **Voirie** : la nouvelle voie perpendiculaire à la rue George Sand, au Hameau des Artistes, est nommée rue Honoré de Balzac. Les travaux de voirie du lotissement des Viards réalisés par European Homes étant conformes sans réserves, la commune a classé ces voies dans le domaine public.

> SÉANCES des 7 MAI et 4 JUIN

• **Nouveau pôle scolaire** : le montant de l'avant-projet définitif est arrêté à 4,046 M € HT, au lieu de 4,178 M €, ce qui permet de lancer le dossier de consultation des entreprises. La société Algeco fournira et installera les bungalows pour loger les classes durant les travaux. Coût prévisionnel total (location durant 18 mois, transport, mise en service et désinstallation) : 187 537 € HT, sans compter l'intervention des services techniques.

• **Eaux parasites** : dans le cadre de l'action commune engagée lors de la réhabilitation des réseaux de la Chambière, Saint-Denis participera à la consultation lancée par Viriat pour l'élimination des eaux parasites et le diagnostic préalable. Le conseil a délégué la maîtrise d'ouvrage de l'opération à Viriat et s'engage pour une dépense estimée à 6 842 € HT, sur les rues de l'Artisanat, du Calidon et chemin de l'Étang Neuf.

Du nouveau dans les effectifs de personnel



Gérard Colignon, responsable des services techniques depuis 26 ans, part en retraite.

« J'ai fait un métier formidable ! » Ce cri du cœur de Gérard Colignon résume 30 ans de travail effectué avec passion, au service de la commune où il est né et a toujours vécu. Entré aux services techniques en 1981 en tant qu'agent technique, il en est le responsable depuis 1984. Entretien des bâtiments publics, espaces verts, voirie, suivi des contrats... La tâche est vaste et lui a toujours tenu à cœur. « Ce qui va me manquer le plus, c'est le côté relationnel, le contact humain, côtoyer des personnes différentes, faire le lien entre l'équipe, les élus, les administrés » souligne le futur retraité, qui accueille son successeur en juillet.

Le temps ne lui manquera plus, par contre, pour se consacrer au jardinage et à l'apiculture. ●



Nicolas Verne, nouveau responsable des services techniques.

Le 12 juillet, Nicolas Verne, âgé de 30 ans, succèdera à Gérard Colignon. Originaire de Jasseron, titulaire d'un DUT Hygiène sécurité environnement, il travaillait auparavant à la ville de Lyon : « J'étais chargé d'études et de projets, au service Immobilier et travaux, depuis trois ans. J'ai souhaité un poste plus complet, avec une vision plus globale, et aussi me rapprocher de Revonnas où j'habite. Le poste de responsable des services techniques de Saint-Denis est idéal. »

La commune ne lui était pas inconnue : son ancien club de foot y est souvent venu. « J'ai été agréablement surpris de voir toutes les nouvelles infrastructures, avec un patrimoine bâti intéressant et une volonté d'y associer le développement durable » reconnaît-il. ●



Le nouveau poste d'agent social a été confié à Audrey Barralon.

En poste depuis le 1^{er} juin, dans le cadre d'un emploi-passerelle*, Audrey Barralon est agent social. « Après un bac SMS (sciences médico-sociales), je me suis orientée vers la formation de conseillère en économie sociale et familiale. J'ai passé les dernières épreuves du diplôme d'État en octobre dernier » explique la jeune femme de 23 ans. Originaire de la Loire, elle apprécie son nouveau cadre de vie et de travail.

« C'est une ouverture de poste, la mission va se définir sur le terrain : accueillir et informer les nouveaux habitants, agir contre l'isolement, aller à la rencontre des habitants et des associations, faire le lien entre eux... » ●

* Contrat d'un an dans une collectivité locale, permettant aux 16/25 ans d'acquies une première expérience professionnelle.

en Bref...

Prévenir la canicule

Toute personne âgée ou handicapée peut se faire connaître en mairie afin de figurer sur le registre qui permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule.

Tranquillité vacances

En juillet et août, la police organise une surveillance des logements vacants. Pour bénéficier de ce service, s'inscrire en mairie ou au commissariat de Bourg-en-Bresse.

Rentrée scolaire

Elle est fixée au 2 septembre pour les élèves de l'Ain. À l'école du Village, elle s'effectuera dans les locaux habituels. Le transfert dans des bungalows préfabriqués, lié aux travaux à venir, aura lieu dans l'année.

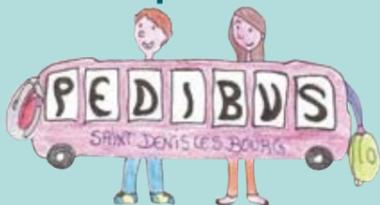
Point Info Emploi

La permanence du Point Info Emploi (mardi 9-12 h), qui a lieu depuis mai au pôle socioculturel, sera fermée du 1^{er} au 29 août. Tél. 04 74 22 42 65

Recensement militaire (rectificatif)

Obligatoire pour tous les jeunes, il est à effectuer dans les 3 mois suivant leur 16^e anniversaire. Se présenter en mairie, avec la carte nationale d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

Conseil municipal d'enfants : bientôt le pédibus



Créé par les enfants, le logo du pédibus rappelle que « c'est comme un bus mais à pied ».

• Le 4 juin, le conseil municipal d'enfants, accompagné de Catherine Gallet, conseillère municipale en charge du CME, a présenté ses projets et actions au conseil municipal adultes. La création d'un pédibus, lancée par la commission « Mon environnement, ma commune », est bien avancée : les enfants ont fait un sondage auprès des familles, rencontré les directeurs d'écoles et les parents, défini deux lignes reliant l'école du Village à la Grange Maman et aux Ca-

dalles, demandé des aménagements complémentaires (passage piétons, feu clignotant), créé le logo, lancé des idées de communication... Mené avec le soutien de deux parents, Laurent Pscheniska et Karine Bruyère, le projet devrait être opérationnel en septembre. Appel aux accompagnateurs bénévoles est lancé. L'action « L'école d'autrefois », menée par la commission « Temps libre, solidarité, santé », s'est concrétisée par une première exposition, du 12 au 18 juin, au pôle socioculturel. D'autres suivront, au fil des travaux de restructuration du groupe scolaire du Village.

• Le 9 juin, les jeunes conseillers ont été reçus au Conseil général et à la Préfecture, pour une visite guidée des lieux.

• Le 11 juin, ils ont présenté le CME, son rôle et ses actions, aux écoliers de la commune, futurs candidats potentiels aux prochaines élections de septembre.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>

> État civil

NAISSANCES : Bleuenn Tisserand (28/03), Louna Perdrix (30/03), Maëlys Pomathios (9/04), Anahita Joly (12/04), Aydan Costa-Monteiro - Da Veiga (14/04), Ilian Hajam (14/04), Noa Pobel (8/05), Lola Cointet (31/05).

MARIAGES : Guillaume Nonglaton et Muriel Dubois (3/04), Sébastien Lemée et Dominique Agustin (29/05), Tahir Abdeslam et Caroline Cerdan (05/06).

DÉCÈS : Louise Sobrero épouse Claraz (27/03), Georgette Broyer épouse Charnay (15/04), Hedwig Ceranka veuve Biernacki (22/04), Aimé Boret (26/04), Madeleine Chaffanel veuve Cortinovis (27/04), Marcel Merle (6/05), Daniel Janin (16/05), François Birraux (17/05), Mimia Pedrini veuve Chanel (30/05).



La notion de développement durable s'inscrit au cœur des écoquartiers, par exemple à Fribourg.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Restaurer les haies bocagères contribue à préserver la biodiversité. Au printemps, 118 m de haies ont été plantés à la Gravière, près de la station d'épuration.

Du minuscule plancton jusqu'aux plus grands animaux via la multitude d'espèces végétales, la diversité des organismes vivants est une précieuse richesse. Cette biodiversité, patrimoine naturel, est vitale pour l'homme. L'étudier, c'est chercher à mieux comprendre les liens et les interactions existant entre les espèces et avec leurs milieux de vie. La préserver durablement, c'est préserver ce qui nous apporte nourriture, santé, sources d'énergie... Or, elle est aujourd'hui fortement menacée, du fait d'activités humaines : urbanisation croissante, pollutions industrielles, cultures intensives, déforestation... De nombreuses espèces disparaissent. L'ONU a proclamé 2010 Année internationale de la biodiversité. Le temps des vacances approche, prenons le temps de découvrir cette biodiversité, nous saurons alors mieux la respecter et la protéger. Chacun peut agir au quotidien : jardiner sans pesticides, utiliser des produits ménagers non polluants, restaurer les haies bocagères, manger local et de saison, se déplacer en bus, covoiturage, vélo ou à pied...

Déplacements doux
« Nous n'avons qu'une seule voiture, j'ai commencé à circuler un peu en vélo il y a quelques années, maintenant je l'utilise tous les jours pour aller à Bourg, je passe par la rue Clostermann, c'est très agréable. Et je suis sûr d'arriver à l'heure au travail, sans être tributaire des embouteillages ! » témoigne Jean-Louis Jasserand. Bruno Letang, lui, préfère le bus : « L'abonnement est pris en charge à 50 % par mon employeur. Les horaires me conviennent et si je le rate, je rentre à pied en 20 minutes. »
Pour en savoir plus :
www.biodiversite2010.fr



Quel que soit le temps, Jean-Louis Jasserand préfère le vélo pour aller à Bourg.

Urbanisme De la réflexion à l'action

Le choix des aménagements futurs pour revitaliser le centre-village se dessine. Et la volonté de faire évoluer le quartier de la Viole selon l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) s'affirme.

« Par nature, un projet d'urbanisme demande de la réflexion. L'idée est d'avoir le même niveau d'approche sur les différentes opérations pour pouvoir avancer de manière cohérente », rappelle Alain Josserand, adjoint à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. « Nous avons besoin de voir concrètement ce qui existe. Le bureau d'études Strates retenu à l'automne 2009 nous a fait découvrir ce qu'est un écoquartier, comme celui de L'Isle-d'Abeau (Isère) ou de Fribourg (Allemagne). » Cette étape a permis aux élus d'appréhender la notion de développement durable, puis d'inclure le quartier de la Viole dans l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU). La démarche accorde une large place à la consultation des habitants et des usagers. L'initiative prise dans le cadre de la Semaine du développement durable, par la commission municipale Environnement, du 1^{er} au 7 avril 2010, est appelée à s'amplifier selon l'adjoint.



Les élus ont visité divers écoquartiers en Rhône-Alpes.



Restructurer l'entrée de Saint-Denis

Chargé de réfléchir sur le devenir du centre-village en termes urbanistiques, le cabinet d'études a réalisé un diagnostic et formulé des scénarios. Parmi les constats, selon son directeur Jean-Vincent Berlotier : « La situation excentrée du cœur du village et sa perte de vitalité commerciale au profit des voies départementales ». L'une des propositions serait de restructurer l'entrée de Saint-

Denis-lès-Bourg au carrefour de la rue du village et de la route de Trévoux. Apaiser la circulation et favoriser d'autres modes de déplacements constituent également un axe fort. En termes d'aménagement, le choix unanime du conseil municipal porte sur la conservation du bâti ancien. Objectif, selon Alain Josserand et Guillaume Fauvet, conseiller municipal et délégué à l'AEU : « Valoriser ce bâti historique en l'adaptant et construire de nouveaux bâtiments de haute qualité environnementale (HQE) pour augmenter les capacités de logement avec un souci de mixité ». Le 4 juin, le conseil municipal a pris connaissance des divers scénarios d'aménagement. Après choix et validation des orientations, les études de faisabilité et de financement seront lancées. ●



Le conseil municipal, en réunion de travail, s'est déjà prononcé pour conserver et adapter le bâti ancien.

■ Vers un point de vente fermier

Le projet de point de vente collectif de produits locaux initié par la commune, porté par la commission Développement durable, les producteurs, la Chambre d'agriculture, CAP3B et la communauté d'agglomération, devrait se concrétiser en 2011. Le magasin sera construit au bas de la rue du Village, sur un terrain communal acquis par Bourg-en-Bresse Agglomération, maître d'ouvrage de l'opération. Il s'étendra sur 150 à 200 m², mis à disposition en location ou en accession. L'association Ferm'andises, créée fin 2009, regroupera à terme une vingtaine de producteurs. « L'objectif est que tous les produits soient représentés, aussi bien de l'agriculture conventionnelle que biologique », indique son président, Cyrille Lorréard, jeune maraîcher bio sur la commune. ●

Les infos de Bourg-en-Bresse Agglomération

www.agglo-bourgenbresse.fr



Pass'Tel : le bus à la demande, pour tous
Outre les lignes de bus 4 et 2 qui desservent Saint-Denis, les lignes 52 et 53 du service de transport public à la demande Pass'Tel passent également

par la commune. Pour la 53, trois arrêts : Cimetière, Richonnaire, Portail et cinq allers-retours au choix. Pour la 52 venant de Corgenon, elle dessert l'arrêt des Flèches puis Saint-Rémy et la gare. Le service est ouvert à tous, du lundi au samedi (hors jours fériés), au même tarif que les lignes régulières, et permet des correspondances avec le réseau de bus aux arrêts Bourg gare et place Carriat. Il suffit de réserver par téléphone ou internet, aux périodes d'ouverture du service, au plus tard 2 heures à l'avance ou la veille hors dimanches et jours fériés

pour les départs avant 9 h, en indiquant votre numéro d'identification (délivré lors de l'adhésion gratuite au service), puis l'horaire et les arrêts de départ et d'arrivée choisis. Le service est assuré par un véhicule (taxi ou minibus) reconnaissable à son logo Pass'Tel. En 2009, 148 départs et 166 arrivées ont été enregistrés sur les trois arrêts de la ligne 53 sur Saint-Denis. ●

N° indigo : 0 820 201 325 (0,09 €/min)
www.tub-bourg.fr

La ligne 53 du service de transport à la demande Pass'Tel passe par trois arrêts à Saint-Denis.



> ANIMATIONS

• Tournoi de poker

Lancé par le pôle socioculturel, l'atelier d'initiation au poker organisé les 1^{er} et 15 juin devrait déboucher sur la création d'un club, axé sur une pratique ludique sans argent. Un premier tournoi ouvert à tous, joueurs débutants ou confirmés, est organisé **vendredi 25 juin, à 20 h**, au pôle.

Tél. 04 74 22 42 65

• Fête patronale

Rendez-vous les **17/18/19 juillet** pour la fête patronale, organisée par le comité des fêtes. Au programme : concours de pétanque, repas bréchet, bal et feu d'artifice le samedi ; grand prix cycliste (arrivée à 16 h 30), joutes et concours gratuit de sumo le dimanche ; concours de boules avec la Boule joyeuse le lundi (en quadrettes, à 14 h).

• Forum des associations

Samedi 4 septembre, le 2^e Forum des associations invite tous les habitants, nouveaux et anciens, à découvrir les multiples activités à pratiquer sur la commune. Rendez-vous à la salle des fêtes, pour rencontrer une trentaine d'associations, au gymnase pour diverses démonstrations sportives, et à la Ferme du pôle socioculturel pour des mini-concerts et autres animations. Au programme également : un jeu de piste ouvert à tous.

Tél. 04 74 22 42 65

• Cafés des présidents d'associations

Le dernier samedi du mois, de 9 à 10 h, le pôle socioculturel invite les responsables d'associations à une rencontre conviviale autour d'un café, afin d'échanger idées, conseils, projets....

> NATURE



• Sur les sentiers

Samedi 18 septembre, à 14 h, pour marquer le 1^{er} anniversaire de l'inauguration des sentiers pédestres de Saint-Denis, la commune invite tous les habitants à une marche facile, d'environ une heure, avec pauses « contes et musiques » et goûter final. Départ de l'esplanade de la Liberté.

1 place de la Mairie
BP 195 ST DENIS LES BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr



Vie scolaire, temps périscolaires, activités sportives, culturelles, ludiques (ici, avec le centre de loisirs Sataplou de l'association Pyramide)... Le PEL prend en compte tous les aspects de la vie de l'enfant.

> Enfance et jeunesse

Vers un nouveau PEL (Projet éducatif local)

Signé en 2000 avec l'État, le Projet éducatif local (PEL) définit la politique globale et coordonnée en matière d'enfance et jeunesse de la commune de Saint-Denis. « C'est un lien entre tous les acteurs : enseignants, parents, associations, centre de loisirs... Chacun s'y implique, peut s'y référer » explique Catherine Gallet, conseillère municipale, membre de la commission Enfance et vie scolaire, chargée du PEL.

« Le PEL a une influence directe sur la prise en charge de l'enfant. C'est un travail de fond, à long terme. Le premier PEL a permis de structurer les actions entre le scolaire, le

périscolaire, le centre de loisirs, de professionnaliser le secteur » précise Olivier Molé, coordonnateur du PEL.

Le deuxième PEL est en préparation. Issu de la commission « remue-méninges » mise en place autour du projet de restructuration de l'école du Village, le comité de pilotage réunit une trentaine de personnes (élus, représentants des enseignants, des parents, des associations...). Cinq groupes de travail sont à l'œuvre : rythmes de vie de l'enfant, vie du territoire et ouverture sur l'extérieur, petite enfance, jeunesse, culture sport et loisirs. ●

Bienvenue aux jeunes Roumains



Jeu de piste ouvert à tous. Jeudi 27 mai, les jeunes Roumains ont animé la soirée de clôture de leur séjour avec un mini-récital de poèmes en français et des danses folkloriques d'Oltenie.

Du 23 au 28 mai, 10 jeunes de Redea (Roumanie) de 12/14 ans ont séjourné à Saint-Denis, à l'initiative du comité de jumelage. Accueillis dans des familles, ils ont découvert avec curiosité et enthousiasme la commune, le vieux Lyon, le marché de Bourg,

le Parc des oiseaux de Villars. Au programme également de cet échange actif et convivial : une réception à la mairie et une journée au collège où, accueillis par le principal et les délégués

de classes, ils ont visité l'établissement et assisté aux cours.

Prochaine étape du jumelage : le 20^e anniversaire, qui sera célébré en 2011 à Saint-Denis durant la fête patronale. ●

> Le Panier de Luisandre



Née en janvier, l'association Le Panier de Luisandre réunit des consommateurs qui s'engagent à soutenir une agriculture biologique paysanne locale. Chaque adhérent s'abonne à un panier hebdomadaire contenant au choix légumes de saison, fruits, viande, fromage... à retirer le mardi en fin de journée, à la ferme de Luisandre, à Saint-Denis. ● <http://panier-deluisandre.over-blog.org>

> Bienvenue au pôle

Outre le pôle socioculturel et la médiathèque, divers services et associations ont déménagé au 120 rue des Écoles. Le nouveau lieu accueille le siège de Pyramide, le bureau de l'ADMR*, la permanence hebdomadaire du Point Info Emploi, complétée désormais par celle de la Mission locale jeunes de Bourg-en-Bresse. ●

* Association d'aide à domicile



Le 29 mai, la journée portes ouvertes invitait à découvrir le nouveau lieu. Le 4 septembre, ce sera jour d'inauguration.

> Attention au bruit !

L'usage d'engins et outils bruyants est autorisé de lundi au vendredi, de 8 à 12 h et de 14 à 19 h, le samedi de 9 à 12 h et de 15 à 19 h, le dimanche et les jours fériés de 10 à 12 h. Merci à tous les habitants de respecter leur voisinage à tout moment du jour et de la nuit. ●

■ À vous de jouer !

- La solution de la charade ci-dessous se trouve dans votre bulletin municipal. Réponse dans le prochain numéro.
- Mon 1^{er} qualifie une chose à la mode.
- Mon 2^e est un signe par lequel on présage de l'avenir.
- Mon 3^e prend un accent ou pas, selon sa fonction dans la phrase.
- Mon 4^e est une jeune branche destinée à être greffée.
- Mon tout est une cérémonie d'ouverture.
- Solution de l'énigme parue dans le bulletin municipal n° 68 : investir (Ain - veste - ire).

> Vie scolaire

Fête des écoles

Samedi 26 juin, tous les parents sont conviés à la fête des écoles. Organisée par le Sou des écoles, elle sera la dernière dans les locaux actuels du groupe scolaire du Village avant leur restructuration.

Au programme : spectacle musical des élèves de l'école élémentaire le matin, déjeuner (sur réservation au 06 70 46 85 89), stands de jeux l'après-midi, présentation du pédibus par le conseil municipal d'enfants, apéritif offert par la commune à 18 h.

Action motricité

Au groupe scolaire Lilas-Vavres, le 24 juin en fin d'après-midi, les élèves de maternelle et CP présenteront aux parents le fruit de leur travail en ateliers de motricité : parcours gymnique, mini-trampoline, danse rythmique avec rubans, et aussi exposition graphique. La fête s'achèvera par une démonstration de l'Entente gymnique, partenaire de l'action menée depuis trois ans, avec le soutien de la commune et du Sou des écoles.

Les ateliers motricité ont lieu au gymnase de la Croix-Blanche, dans une salle spécialisée et avec du matériel adapté, pour les plus grands le jeudi de janvier à juin et, pour la première fois cette année, pour les tout-petits le mardi en mai-juin. Des parents accompagnent et participent activement. Les moyens et grands ont aussi une séance de gym rythmique le lundi, au pôle sportif des Vavres. « Au-delà de l'activité sportive, l'action motricité permet aux élèves de prendre confiance en eux, dépasser leurs peurs, s'initier à la citoyenneté, au respect des règles » souligne Dominique Mérieux, directrice de l'école maternelle des Vavres. ●



Le parcours gymnique passe par divers ateliers permettant d'exercer son sens de l'équilibre, du déplacement dans l'espace, de la coordination des mouvements...

Les rendez-vous

JUILLET

- **Vendredi 2** : spectacle « Ma famille » de l'ACS et du pôle socioculturel.
- **Vendredi 9** : challenge de la Boule joyeuse.
- **Mercredi 14** : repas des anciens ; concours de l'Avenir pêche.
- **Samedi 17/dimanche 18** : fête patronale.
- **Lundi 19** : challenge de la Boule joyeuse.

AOÛT

- **Dimanche 1^{er}** : vide-greniers et repas du comité de fleurissement.
- **Mardi 3** : don du sang.
- **Samedi 28** : concours de pétanque et fête de l'Olympique Saint-Denis..

SEPTEMBRE

- **Jeu 2** : challenge de la Boule joyeuse.
- **Samedi 4** : inauguration du pôle socioculturel et forum des associations.
- **Dimanche 5** : safari silures des Amis de la Veyle.
- **Dimanche 12** : fête de la moto.
- **Samedi 18** : balade pédestre avec contes et musique.
- **Samedi 25** : challenge de la Boule joyeuse ; Journée Sport en famille ; soirée country de l'Amicale des sapeurs-pompier.